



LA ROQUE GAGEAC

Réunion Sécurité/Prévention

Samedi 20 avril 2024 à 9h30 Mairie de La Roque Gageac

En présence du commandant Joffrey Conte, à la tête de la compagnie de Sarlat et de son adjoint le lieutenant Vincent Gehin, du maire, des adjoints Sandra Roche et Jacques Tuneu et des conseillers municipaux Nathalie Lavergne et Jean-Marc Monfèoul. Une trentaine d'administrés, représentant l'ensemble des quartiers étaient présents.

Introduction de Jérôme Peyrat

La Roque Gageac a subi plusieurs cambriolages en un mois, contre des résidences principales situées dans des quartiers dits résidentiels, ce type de zone étant plutôt ciblé.

Face à une inquiétude légitime, le maire rappelle qu'il a organisé en lien avec Madame la sous-préfète, cette rencontre avec la compagnie et précisément la brigade de gendarmerie de Sarlat, intervenant sur notre secteur, afin d'informer nos administrés des actes préventifs qui peuvent être mis en place, des moyens de dissuasion qui seront déployés, mais aussi faire l'état statistique précis des cambriolages et des interventions des forces de l'ordre sur notre village sur ces dernières années.

Rappel statistique par le Lieutenant Géhin

On déplore 4 cambriolages à La Roque depuis août 2023 à ce jour, dont 3 en 2024.

2 cambriolages réalisés avec le même mode opératoire « fouilles simples » la maison n'a pas été dérangée ni vandalisée et un en « fouille sauvage » désordre dans la maison.

Le lieutenant précise que notre territoire départemental est préservé, car les chiffres sont très nettement inférieurs à la moyenne nationale. La gendarmerie a fait 35 interventions sur le village l'année dernière (accidents essentiellement), il y a très peu de délinquance, les actes de délinquance locaux étant concentrés dans les villes. Les services des forces de l'ordre sont cependant présents sur le village, environ 500 heures en 2022 et une centaine de plus en 2023.

Le lieutenant se dit globalement très rassurant par rapport à la sécurité de notre village. Il pense que les actes récents ne changent pas statistiquement sur les dernières années.

Commentaire global par le Commandant Conte

Le commandant rappelle l'ensemble du territoire couvert par la compagnie et annonce que les 2 points les plus délicats en termes de délinquance dans son secteur sont les villes de Sarlat la Canéda et de Terrasson la Villedieu.

Les statistiques démontrent que la Dordogne est parmi les départements les plus sûrs de France. Le maire fait remarquer que justement dans un contexte habituellement sûr, la série récente inquiète. Le commandant précise que les voleurs qui ont sévi sur la commune, sont probablement un groupe de passage. Du fait des biens dérobés (objets en or essentiellement) ce sont probablement des bandes organisées faisant appel par la suite à des recéleurs éloignés de notre territoire. Lorsqu'il y a vol uniquement d'or ou de matériel hifi, il s'agit plus généralement de profils de gens originaires des pays de l'est.

Lorsque des biens de toutes natures sont dérobés, il s'agit plus généralement de délinquance locale.

La prévention : le commandant indique que les moyens préventifs les plus efficaces sont les spots lumineux, les alarmes périmétriques, les caméras à l'intérieur de l'habitation, les gaz fumigènes ou bien les chiens, qui restent encore assez dissuasifs. La durée moyenne d'un cambriolage se situe entre 4 et 5 minutes.

Les moyens qui peuvent être déployés : le commandant cite deux actions qui peuvent être mises en place, par les habitants eux-mêmes ou par la municipalité.

Le premier, en cas de longue absence, les habitants peuvent faire appel à la gendarmerie par le biais du dispositif OTV (opération tranquillité vacances), une surveillance sera mise en place avec des patrouilles organisées à proximité de votre domicile.

Le second consiste en une convention dite de « participation citoyenne ». C'est une convention tripartite entre la mairie, la sous- préfecture et la gendarmerie, visant à développer la culture de la prévention, à favoriser le rapprochement entre les élus, les habitants et les forces de l'ordre et enfin à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Une présentation publique du dispositif est réalisée chaque année afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance et une signalétique spécifique peut être mise en place pour renforcer la visibilité du dispositif et dissuader les délinquants.

Enfin, le commandant précise que les contrôles routiers visibles et invisibles sont utiles aux repérages et seront donc renforcés. Il insiste auprès des citoyens que le relevé des plaques d'immatriculation et des marques de véhicules suspects est très important et rappelle que chaque individu a le devoir de faire savoir des présences ou des situations inhabituelles ou suspectes. Il invite les citoyens à être vigilants face à tous démarchages car les délinquants profitent très souvent de la naïveté des gens.

Le lieutenant rappelle aussi la mise ne place dans les jours et semaines qui viennent d'actions ciblées et une présence accrue des forces de l'ordre en tenue et en civil sur la commune, ce qui constitue un élément dissuasif et le cas échéant d'action. Il incite à la sécurité passive de la part des citoyens, en surveillant et en signalant.

Le maire conclut en annonçant que le conseil municipal étudiera la mise en place de systèmes de vidéo surveillance et de lecture automatisée des plaques d'immatriculation, en plus de la souscription au dispositif « Participation Citoyenne ».